



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICE DE TRAITEUR - LOT 3 DEJEUNERS OU DINERS CHAUDS SANS DRESSAGE ET SANS SERVICE PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ LAPIERRE TRAITEUR

**DÉCISION N° DM-21-111
EN DATE DU 17 MARS 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-494 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE, Adjointe au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence transmis au BOAMP et au Profil acheteur de la Ville le 22 juillet 2020 relatif au marché de prestations de service de traiteur ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société LAPIERRE TRAITEUR jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société LAPIERRE TRAITEUR, sise 3 rue des Beaumonts – 93200 SAINT-DENIS – représentée par Monsieur Fabien LAPIERRE – Président, le marché de prestations de service de traiteur – Lot 3 : Déjeuners ou dîners chauds sans dressage et sans service.

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande, susceptibles de varier de la manière suivante :

- Montant minimum annuel : 2 400 € TTC
- Montant maximum annuel : 8 400,00 € TTC

Les prix applicables sont ceux du bordereau de prix unitaires et ceux du barème des prix publics affectés du rabais de 5 % pour les besoins ponctuels.

L'accord-cadre est passé pour une période d'un an, et est reconductible tacitement une fois, pour une période d'un an, soit pour une durée maximale de deux ans.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

L'Adjointe au maire chargée de l'administration
générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210317-lmc1H8238H1-AR
Date de réception en Préfecture : 17/03/2021
Date de Publication : 17/03/2021